INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLEANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le 12 janvier 2004, à 20 h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Lina Labbé, Lauréanne Dion sous la présidence du pro maire Jacques Drolet.

ORDRE DU JOUR

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2- Adoption des procès-verbaux des 1 et 18 décembre 2003.
3- Correspondances.
4- Adoption des dépenses.
5- Adoption résolution des dépenses incompressibles.
6- Demande du Conseil d'Établissement de l'école Sainte-Famille.
7- Résolution Maison des Jeunes
8- Demande de subvention Hockey mineur
9- Demande entretien chemin du Quai
10- Résolution schéma couverture de risque
11- Varia M.R.C.
12- Période de Questions
13- Levée de l'assemblée.

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04-01 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lauréanne Dion et secondé par Lina Labbé.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 2 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DES 1 et 18 DÉCEMBRE 2003

04-02 L'Adoption des procès-verbaux est proposée par Martin Giguère et secondé par Dominique Labbé.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

ITEM 3 CORRESPONDANCES

ITEM 4 ADOPTIONS DES DÉPENSES

04-03 L'adoption des dépenses est proposée par Martin Giguère et secondé par Jules Roberge.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

LISTE DES DÉPENSES

M.R.C. « ordure »	3 560.04
Yoland Dion	436.42
Lauréanne Dion	152.73
Jacques Drolet (art quin)	165.74
Martin Giguère	152.73
Dominique Labbé	152.73
Lina Labbé	152.73
Jules Roberge	152.73
Simon Lemelin	522.00
Sylvie Beaulieu	525.39
Ministre des Finances D.A.S.	292.35
Assurance Vie Desjardins	138.08
Carra	37.20
Les huiles Simon Giguère	938.40
L P Routhier	1 403.10
Flamidor	971.96
Chambre de commerce de l'île d'Orléans	103.52
Club de motoneige	75.00
Fabrique de la Sainte-Trinité	85.00
Sylvie Beaulieu	525.39
Yoland Dion	150.00
Lauréanne Dion	50.00
Martin Giguère	50.00
Jacques Drolet	50.00
Dominique Labbé	50.00
Lina Labbé	50.00
Jules Roberge	50.00
Lina Labbé (budget 2004)	110.00
Martin Giguère (article de sport)	109.07
Simon Lemelin	109.00
Epicerie du Village	30.68
Danka Canada	91.51
Simon Lemelin	359.00
Pothier Delisle	345.75
Fond de l'information financière	6.00
Sylvie Beaulieu	525.39
Assurance vie desjardins	209.12
Carra	37.20
Ministre des finances	430.36
Receveur général du Canada	568.05
Ministre des finances	109.26
J Morency	190.23
Ferme Dallaire	34.50
Denis Asselin	793.67
Plomberie chauffage R Labbé	186.34
Bell Canada	166.68
Bell Mobilité	67.80
Hydro Québec	1 312.19
Garage N Labbé	138.84
Les Huiles S Giguère	1 980.07
Oricom	18.35
Wilson Lafleur	50.83
Simon Lemelin (fact loisir)	31.15
TOTAL	**18 962.83 $**

COMPTES A PAYER

Transport Adapté Orléans	519.00
Astronicor	220.85
Associations des Directeurs Municipaux	431.56
Programmation Gagnon	2 789.13
Jean Lemelin (remb quincaillerie)	105.13
Jean François Lemelin	904.20
P.E Pageau	6 807.18
Ginette Lemelin	476.00
TOTAL	**12 253.05**

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour le dépenses décrites ci-haut.

Sylvie Beaulieu
secrétaire trésorière

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

04-04

ITEM 5 ADOPTION RÉSOLUTION SUR LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

ATTENDU QUE la secrétaire trésorière devra assumer le bon fonctionnement du budget municipal

ATTENDU QUE le budget comprend des dépenses incompressibles

EN CONQÉQUENCE Il est proposé par Lina Labbé et secondé par Martin Giguère **Que** le conseil adopte les dépenses incompressibles et autorise la secrétaire trésorière et le maire à payer les dépenses incompressibles.

LÉGISLATION 02.100.00

110 Rémunération-maire-conseiller	18 000 $

GESTION FINANCIÈRE & ADMINISTRATIVE 02.130.00

110 rémunérations secrétaire trésorière	18 965 $
200 Cotisation de l'employeur	4 300 $
321 Frais de poste	1 000 $
331 Téléphone	3 100 $
340 Information (journal municipal)	1 500 $

GREFFE 02.140.00

Droit de mutation	150 $

AUTRES 02.190.00

920 Quotes Part MRC générale	31 184 $

SÉCURITÉ PUBLIQUE 02.200.00

431 Services de Police S.Q.	72 527 $

TRANSPORT 02.300.00

ECLAIRAGE DES RUES 02.340.00

681 électricité	9 010 $

COLLECTE ET TRANSPORT DÉCHETS DOMESTIQUES

491 contrat enlèvement des vidanges	65 733 $

LOISIR ET CULTURE 02.700.00

CENTRE COMMUNAUTAIRE 02.701.20

Dépenses d'édifice (Annexe B)	25 500 $

PARC ET TERRAINS DE JEUX 02.701.50 (HALTE ROUTIÈRE)

681 électricité	1 200 $

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

ITEM 6 DEMANDE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-FAMILLE

Un envoie sera fait dans tous les boites à lettre de Saint-François afin d'inviter la population à une soirée portes ouvertes de l'école Sainte-Famille. L'horaire de la patinoire sera également expédié.

ITEM 7 RÉSOLUTION MAISON DES JEUNES

ATTENDU QUE la Régie Régionale de la santé et des Services Sociaux est responsable du programme de soutien aux organismes communautaires, Service à la jeunesse, catégorie Maison des Jeunes.

ATTENDU QUE la Régie Régionale de la santé et des Services Sociaux peut accorder, en vertu de ce programme, des subventions à des organismes communautaires :

ATTENDU QUE la Maison des Jeunes de l'île d'Orléans désire demander des subventions en vertu de ce programme

ATTENDU QUE la maison des jeunes dessert deux points de services soit : Saint-Jean et Saint-Pierre.

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-François appui la Maison des jeunes de l'Île d'Orléans et met à leur disposition gratuitement des locaux ou autre équipement nécessaires à la bonne marche de l'organisme.

04-05 **EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Martin Giguère et secondé par Lina Labbé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-François île d'Orléans, appuie le projet de la Maison des Jeunes dans leur demande auprès de la Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux.

ITEM 8 DEMANDE DE SUBVENTION HOCHEY MINEUR

refusé

ITEM 9 DEMANDE ENTRETIEN DU CHEMIN DU QUAI

ITEM 10 RÉSOLUTION SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUE

CONSIDÉRANT que les documents transmis par la MRC DE L'ÎLE D'Orléans à la Municipalité de Saint-François Ile d'Orléans le 26 novembre 2003.

CONSIDÉRANT le tableau synthèse du plan de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT que les municipalités ont l'obligation d'adhérer à un schéma de couverture de risques;

04-06 **EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Dominique Labbé et secondé par Martin Giguère

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

a) que la Municipalité de Saint-François approuve le projet de schéma de couverture de risque déposé par la MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS et

b) que suite à l'entrée en vigueur dudit schéma, toutes les ententes intermunicipales relatives à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie devront faire l'objet d'une révision

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 11 VARIA M.R.C.

ITEM 12 PÉRIODE DE QUESTIONS

ITEM 13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

0407 La levée de l'assemblée est proposée par Jules Roberge il est 8 h 50.